

La France prive de visa le couple Andry Rajoelina, Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka et ne reconnaîtra pas le résultat des élections si ces trois candidats persistent à y concourir.

Tribune – 11/06/13

Le Quai d'Orsay confirme

C'est confirmé, Andry Rajoelina et son épouse ainsi que les autres candidats aux présidentielles à savoir Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka, n'obtiendront pas de visa d'entrée en France tant qu'ils ne retirent pas leur candidature. Et du moment qu'ils n'observent pas ces recommandations, la France ne reconnaîtra pas le résultat des élections, tout comme la SADC et l'Union africaine l'ont-elles aussi fait comprendre. Ce sont là l'essentiel du message du Quai d'Orsay transmis par son porte-parole lors d'un point de presse de ce lundi 10 juin 2013.

Quant aux autres candidats évoqués souvent comme faisant partie des 109 personnalités sanctionnées par l'Union africaine et l'Union européenne (accords de Cotonou et charte de Syrte), la France n'en a pas touché mot car apparemment, le Quai d'Orsay a compris que ces mesures ne sont pas applicables car Madagascar ne les a pas ratifiées.

En tout cas, la France a promis qu'elle accentuera la pression lors de la réunion du Groupe de contact pour Madagascar (GIC-Madagascar) le 26 juin prochain à Addis-Abeba pour qu'Andry Rajoelina et les deux autres soient sanctionnés par toute la communauté internationale. L'Allemagne a déjà ouvert un pan du voile par son ambassadeur qui a brandi des sanctions ciblées pouvant aller jusqu'au gel des biens et avoirs des personnalités concernées.

Ces recommandations de la France et de la SADC et de l'UA sont difficiles à mettre en œuvre si on s'en tient au plan juridique car la Cour électorale spéciale (CES) est l'instance suprême dans le domaine ; or elle a déjà tranché et établi la liste officielle. Seuls des accords politiques ou des initiatives des politiciens sont donc susceptibles de faire évoluer la situation qui semble bloquée. On ne sait à quoi la France pense-t-elle quand, par le porte-parole du Quai d'Orsay, elle « appelle la classe politique malgache au sursaut dans l'intérêt supérieur de Madagascar et de son peuple.

« Comme la SADC et l'Union africaine, la France ne reconnaîtra pas le résultat des élections si... »

Extrait du point de presse du 10 juin 2013 tenu par le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères :

Q - *Pouvez-vous confirmer que la France a suspendu les visas d'Andry Rajoelina, son épouse ainsi que les autres candidats aux présidentielles Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka ?*

R - La France suit avec inquiétude et déception les derniers développements politiques à Madagascar.

Elle appelle instamment Mme Ravalomanana, MM. Rajoelina et Ratsiraka à mettre en oeuvre les recommandations faites, au plus haut niveau, par la SADC et l'Union africaine, et donc à retirer leurs candidatures aux prochaines élections présidentielles.

Comme la SADC et l'Union africaine, la France ne reconnaîtra pas le résultat des élections si ces trois candidats persistent à y concourir.

La France sera représentée lors de la réunion, le 26 juin, à Addis Abeba, du groupe de contact international sur Madagascar, au cours de laquelle la marche à suivre face au blocage actuel à Madagascar sera examinée. La France appelle la classe politique malgache au sursaut, dans l'intérêt supérieur de Madagascar et de son peuple.

En attendant, la France n'entend pas accueillir sur son territoire les responsables du blocage du processus de sortie de crise à Madagascar.

Sources : <http://www.madagascar-tribune.com/Le-Quai-d-Orsay-confirme,18827.html> - <http://www.madagascar-tribune.com/Comme-la-SADC-et-l-Union-africaine,18826.html>